

BECASSE DES BOIS

EVOLUTION des PRELEVEMENTS FRANCE et EUROPE

STATUT de CONSERVATION du CHEPTEL EUROPEEN

LA REALITE



photo : Etienne Garaud

Par Philippe Vignac

Préface de Silvio Spanò

Je suis bien heureux, très intéressé et honoré d'avoir suivi et ensuite obtenu l'autorisation de traduire en italien ce gros travail de recherche, collection et comparaison des données. Elles sont nombreuses , importantes pour l'interprétation et la gestion correcte de la Bécasse des bois en France. C'est le pays qui a le plus étudié le problème, tout en l'interprétant de deux côtés différents et opposés: optimiste et pessimiste. La situation Italienne n'est pas très différente et j'ai pensé que la diffusion du travail de Philippe Vignac pourrait être bien utile aussi chez nous, pour proposer enfin, un tableau d'interprétation réaliste et sérieux pour la conservation de cette oiseau fascinant, prodigieux et de sa chasse avec nos chiens! Enfin, la Bécasse des bois est presque l'unique espèce migratrice d'intérêt cynégétique encore suffisamment répandue en Europe, chose qui a concentré sur elle même les chasseurs et la pression de chasse. Les organisations cynégétiques par intérêt politique, ont montré le côté optimiste de la situation, mais devront prendre en considération les observations des chasseurs spécialistes sérieux, ceux qui sont capables d'analyser la situation réelle sur le terrain. Un comportement de prudence et de conservation, en vue de détourner l'effondrement des populations européennes de la Bécasse, malheureusement possible à l'examen des tableaux de données des prélèvements et des autres indices validés (pour l'Alouette des champs, les Grives et la Tourterelle).

**Silvio Spanò
Professeur de zoologie
Université de Gênes**

Préambule.

Pour la Bécasse des Bois Européenne (Scolopax rusticola) tout comptage de l'oiseau vivant est impossible, aussi bien sur l'aire de reproduction que sur l'aire d'hivernage.

Le but de cette étude est de savoir à partir de l'estimation et l'évolution des prélèvements sur plus de trente ans en France et en Europe, qu'elle est la réalité du statut de conservation des effectifs Européens de la Bécasse des Bois.

En effet, pour connaître l'évolution des effectifs de cette espèce afin de la gérer efficacement, l'élément majeur est la connaissance du niveau des prélèvements chaque saison.

Selon l'Oncfs (B21) l'estimation des tableaux de chasse constitue un enjeu de plus en plus important pour les espèces chassables, en particulier les oiseaux migrateurs.

Pour Jean-Dominique Lebreton membre de l'académie des sciences. « La connaissance des prélèvements cynégétiques est un des piliers de la gestion des populations chassées.

Sur ce point la quasi totalité des scientifiques et des spécialistes de cet oiseau semble d'accord.

Prélèvements pour l'Europe.

En 2000, Yves Ferrand et François Gossmann (réseau Bécasse Oncfs) estimaient les prélèvements Bécasses des Bois chaque année en Europe entre 3 et 4 millions (B8).

En 2017, ils les estiment entre 2 et 3 millions (B10).

Environ 25% de baisse en dix huit ans .

Les pays qui prélèvent le plus de Bécasses des Bois seraient dans l'ordre: La France, l'Italie*, la Grèce*, l'Espagne*, la Russie, le Royaume-Uni, l'Irlande auxquels il faut ajouter les pays de transit (tourisme cynégétique) et la Turquie**.**

***Nous pouvons regretter d'avoir en particulier pour ces pays des estimations) peu fiables (B10) Faune sauvage n° 315 page 13, contradictoires et même fantaisistes.**

****Pas d'estimations(B10) disponibles.**

Prélèvements pour la France.

La France est certainement le pays Européen qui prélève le plus de Bécasses des Bois. Cohérent, c'est celui qui possède aujourd'hui les estimations de ses prélèvements les plus proches de la réalité, grâce aux enquêtes de l'Oncfs (B8-B9).

Il est donc normal que beaucoup de chasseurs de Bécasse mais pas seulement, se soient inquiétés de la chute des prélèvements constatée sur cet oiseau en 30 ans, à la lecture des résultats de l'enquête réalisée par l'Oncfs pour la saison 2013/2014 (B9-B10).

Le communiqué de presse de l'Oncfs du 28 Mars 2019 (B21) avec de nouvelles précisions, nous éclaire un peu plus sur la réalité des prélèvements.

Historique de l'estimation des prélèvements en France.

Les prélèvements estimés en 1983/1984 et 1998/1999 correspondaient aux résultats des enquêtes réalisées à la demande de l'Oncfs, par la société MV2 Conseil avec concours de la SOFRES, intervalle de confiance 2.3% (B8).

Pour l'enquête 2013/2014 je cite l'Oncfs (B21).

« Face au taux de réponse souvent modeste lors de ce type d'enquête, l'Oncfs a choisi d'utiliser une nouvelle méthode de sondage en plusieurs phases pour la saison 2013/2014 destinée à atténuer le biais dû aux absences de réponses. Une approche qui rompt avec celle employée au cours des deux enquêtes précédentes. Cette méthode a fait l'objet d'une publication dans une revue scientifique internationale (B25), un témoignage de sa solidité au plan scientifique »

Elle leur permet de dire que les enquêtes 1983/1984 et 1998/1999 **se sont traduites par une surestimation des tableaux de chasse qui peut atteindre 20% voire même davantage.**

Pour la Bécasse des Bois nous pouvons donc valider l'estimation des prélèvements de la saison 2013/2014 comme proche de la réalité. En diminuant les prélèvements des saisons 1983/1984 et 1998/1999 des 20% de surestimation constatés, nous pouvons même mesurer leur évolution sur les trente dernières années.

Tableau sur l'évolution des prélèvements Bécasses FRANCE en Trente ans.

	1983/1984	1998/1999	2013/2014	Moy2008/2017
Prél. Estimés	1.321.000	1.168.000	-	-
Prél. Réels	1.057.000*	935.000*	736.000**	650.000***
Ecart en % sur 1983/1984	-	- 12%	- 30%	- 39%
Ecart en nombre 83/84	-	- 122.000	- 321.000	- 407.000
Qualité saison	Moyenne	Moyenne	Très-Bonne	Bonne à Très Bonne
Ica Cnb	N.C	1.28	1.73	1.66

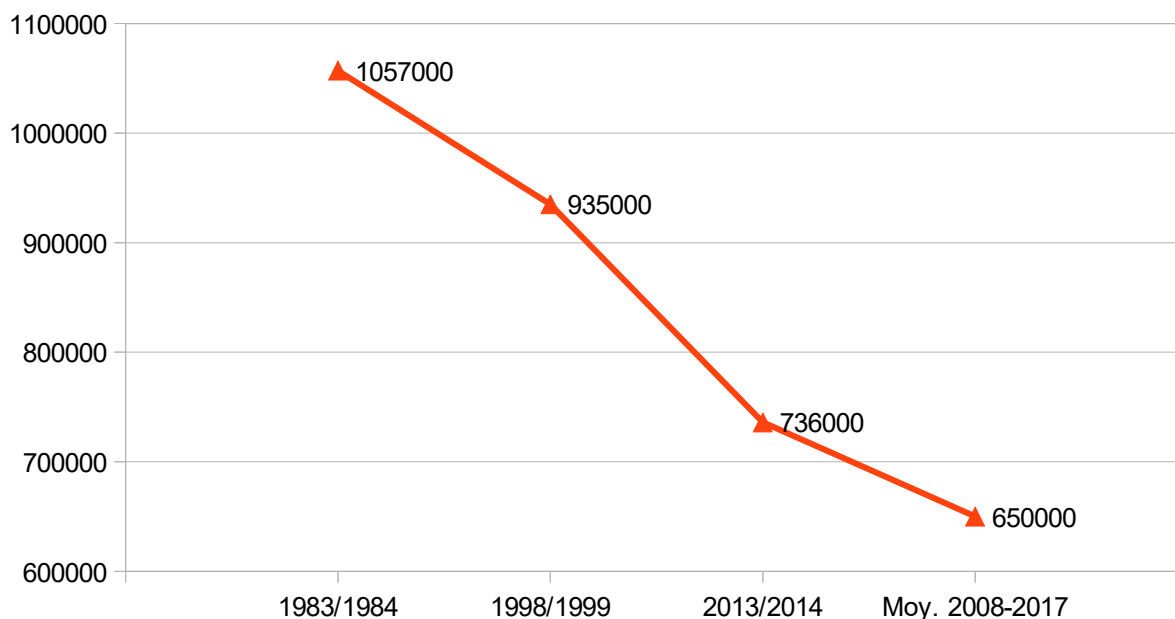
*Minorés des 20%, tous les prélèvements sont réalisés avec la même méthodologie.

** Intervalle de confiance :+/- 5%.

***Comme le réseau Bécasse Oncfs déclarait en 2014(B10). « Dans les deux cas les indices (IAN indice d'abondance nocturne ICA indice cynégétique d'abondance)placent la saison 2013/2014 à un niveau de fréquentation plus élevé que

la moyenne des années 2000 » ; il était important de savoir si les prélèvements de la saison 2013/2014 n'étaient pas plus élevés que ceux de la dernière décennie. J'ai donc recherché l'estimation moyenne des prélèvements de 2008/2009 à 2017/2018 pour les départements qui les ont réalisé (B3)(B33). Il s'avère que cette moyenne est inférieure d'environ 10% aux résultats de 2013/2014.

France: Evolution des prélèvements B des B en 34 ans



Je n'ai pas fait apparaître l'estimation de l'enquête **2007/2008** (non officialisé B6 page 21). Avec **857.000 Bécasses prélevées** elle confirme la tendance à la baisse ininterrompue des prélèvements en France depuis 1983/1984.

Remarques sur la méthodologie utilisée.

La fiabilité de la méthodologie utilisée par l'Oncfs pour la saison 2013/2014 semble ne pas être contestable, à condition qu'elle soit appliquée rigoureusement par le même organisme lors de chaque enquête (B11).

Pour une espèce migratrice comme la Bécasse des Bois (B6), dont les fluctuations des prélèvements inter saisons sont extrêmement importantes, il faut réaliser une enquête chaque année pour connaître leur évolution moyenne sur les dix dernières saisons afin de pouvoir mesurer l'état de conservation de l'espèce.

L'Oncfs n'a réalisé que trois enquêtes sur l'estimation des prélèvements en trente ans, espacées de quinze ans. C'est insuffisant*.

*Déjà cinq années écoulées depuis la dernière enquête sur les prélèvements.

Cependant, avec la même méthodologie utilisée pour les quatre enquêtes nous constatons en France une baisse significative d'environ 39% des prélèvements Bécasse des Bois en trente quatre ans. Phénomène aggravant cette tendance à la baisse n'a jamais cessé et s'accélère.

Pour mieux savoir ce qui s'est passé sur la dernière décennie concernant les prélèvements et la fiabilité des Indices Cynégétiques d'Abondance (ICA), j'ai analysé les résultats de la Gironde et du Morbihan, parmi les départements les plus représentatifs pour la fréquentation et les prélèvements de la Bécasse des Bois en France.

Estimation des prélèvements Gironde dernière décennie.

La Fédération des Chasseurs de la Gironde avec une méthodologie ressemblant à celle utilisée par l'Oncfs pour 2013/2014, a réalisé l'estimation des prélèvements Bécasse des Bois Gironde de 2010/2011 à 2017/2018(**B12 et 13**) et elle continue. Cette méthodologie avait été étendue aux cinq* départements d'Aquitaine (24-33-40-47-64) sur la saison 2011/2012 et 2013/2014 pour connaître l'estimation de leurs prélèvements (**B14 B39**).

*Un seul les Pyrénées Atlantiques continue avec la Gironde,(ce qui montre le peu d'intérêt des autres pour connaître l'estimation fiable de leurs prélèvements).

Avec un faible retour de carnets de prélèvement (moins de 30%) la Fédération des chasseurs de la Gironde s'est donnée les moyens d'exploiter les carnets retournés et d'interroger par téléphone un pourcentage de non retournants. C'est une des rares à posséder sur la dernière décennie l'estimation fiable de ses prélèvements, leur chronologie, la répartition par chasseur(**B12**) ce qui ne l'excuse pas de ne point respecter les termes du décret de 2011. (Retour du carnet obligatoire pour en obtenir un autre la saison suivante).

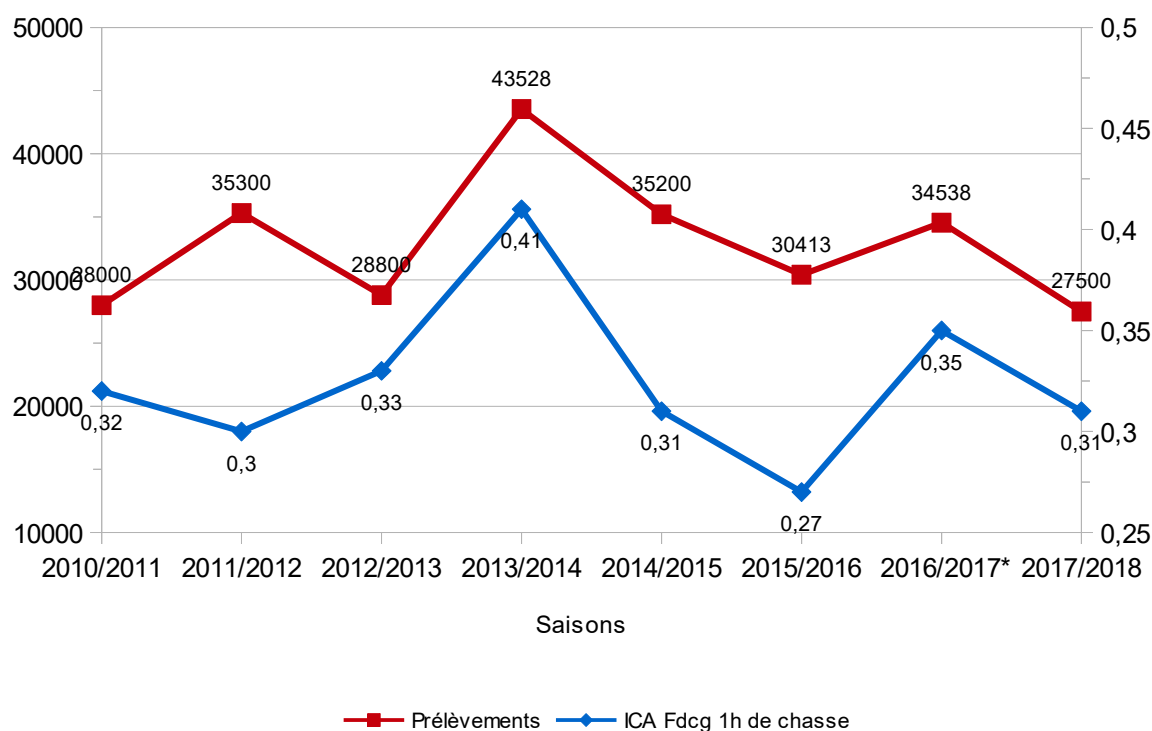
Gironde. Estimation des Prélèvements de 2010/2011 à 2017/2018

Saisons	Prélèvements	Ica Fdcg/ 1 h de chasse*
2010/2011	28.000	0.32
2011/2012	35.300	0.30
2012/2013	28.800	0.33
2013/2014	43.528	0.41
2014/2015	35.202	0.31
2015/2016	30.413	0.27
2016/2017*	34.538	0.35
2017/2018	27.500	0.31
Moyenne 8 Saisons	32.900	0.32

*L'Ica du réseau Bécasse Fdcg est calculé sur une heure de chasse.

Pour le comparer par exemple à l'Ica du Cnb il suffit de multiplier ses valeurs par 3,5 heures durée d'une sortie (convention).

Gironde: Estimation des Prélèvements et Variation de l'ICA de 2010/2011 à 2017/2018



Comme nous pouvons le voir sur le graphique ci dessus, la saison 2013/2014 est de loin celle où les prélèvements sont les plus élevés. Nous remarquons aussi qu'ils sont sur une tendance à la baisse surtout depuis 2013/2014, car pour la saison 2016/2017 seule la vague de froid avec gel prolongé de fin Janvier 2017 (sans fermeture de la chasse) avait boosté les prélèvements qui sans elle auraient péniblement atteint les 30.000.

Les valeurs de l'Indice Cynégétique d'Abondance (ICA) du réseau Bécasse Fdcg, ne sont pas toujours en relation avec celles du niveau des prélèvements chaque saison. Ces anomalies confirment que les ICA actuels encore plus que les anciens, ne sont pas assez fiables pour mesurer l'état de conservation du cheptel Européen de la Bécasse des Bois et l'évolution des ses effectifs.

Estimation des prélèvements Morbihan dernière décennie.

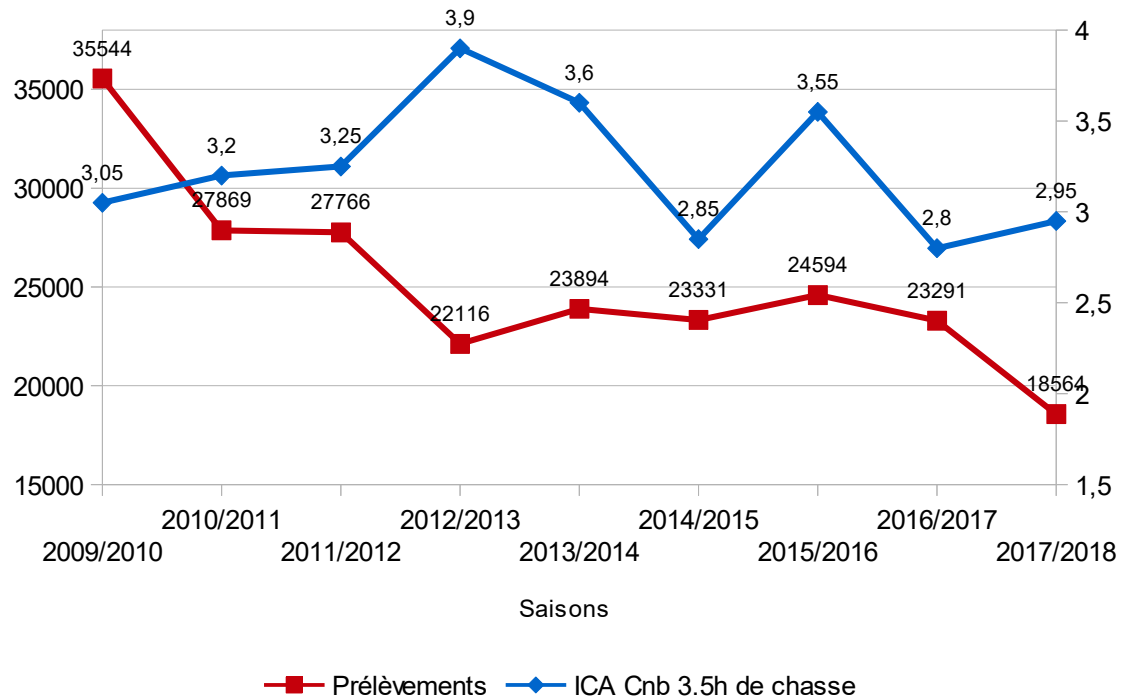
L'estimation des prélèvements du Morbihan (B15) a été réalisée par la Fédération des chasseurs du département de 2009/2010 à 2017/2018. Avec un taux de retour de carnets de plus de 80 % cette Fédération fait respecter les termes du décret de 2011, puis en les exploitant obtient le résultat des prélèvements Bécasse des Bois du Morbihan. Des résultats validés proches de l'exhaustivité.

Morbihan. Estimation des prélèvements de 2009/2010 à 2017/2018.

Saisons	Prélèvements	ICA Cnb 3,5 h de chasse
2009/2010	35.544	3.05
2010/2011	27.869	3.20
2011/2012	27.766	3.25
2012/2013	22.116	3.90
2013/2014	23.894	3.60
2014/2015	23.331	2.85
2015/2016	24.594	3.55
2016/2017	23.291	2.80
2017/2018	18.564	2.95
Moyenne 9 saisons	25.219	3.24

Avec sur ces 9 saisons une réglementation identique. PMA/30 saison, PMA/3 hebdomadaire, 2 jours/hebdomadaire sans chasse, mêmes horaires de chasse, sans vague de froid significative. On constate des prélèvements sur une tendance à la baisse, avec deux décrochages importants et de la même ampleur en 2012/2013, puis en 2017/2018 sans remontée significative.

Morbihan. Estimation des Prélèvements et Variation de l'ICA de 2009/2010 à 2017/2018.



Beaucoup plus visibles qu'en Gironde, les valeurs de l'Ica du Morbihan (ici celles du Cnb) ne sont pas du tout en corrélation avec le niveau des prélèvements, comme le montre le graphique ci dessus. Elles valident le peu de crédit que nous pouvons accorder aux Indices Cynégétiques d'Abondance(ICA) pour connaître l'état de conservation du cheptel Européen Bécasse des Bois.

Aujourd'hui les ICA permettent seulement d'avoir une petite « idée » sur la fréquentation des Bécasses chaque saison, par département et au niveau national.

photo Franck Ricaud



Comparaison de l'évolution des prélèvements Bécasse des Bois avec celle d'autres espèces chassables.

La tendance à la baisse des prélèvements de la Bécasse des Bois en France sur les trente quatre dernières années doit nous interpeller. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour le cheptel Bécasse Européen. Responsables cynégétiques, chasseurs de Bécasse, spécialistes, scientifiques, chercheurs, experts ne peuvent pas faire comme si rien n'avait bougé, surtout quand on constate ce qui c'est passé sur la même période pour trois espèces emblématiques de la chasse Française.

1° L'Alouette des champs.

Le tableau de chasse à tir d'Alouettes des champs réalisé au cours de la saison 1998/1999(B22) était estimé à 637.670. Surestimé de 20% (B21) il était en réalité de 510.000. Déjà dans toute l'Europe occidentale suite à l'évolution des pratiques agricoles, les effectifs nicheurs de cette espèce étaient considérés en régression de 50 à 60% au cours des deux dernières décennies.

Ce constat conduisait l'Oncfs(B22) à affirmer qu'avec un effectif nicheur en Europe estimé entre 21 et 55 millions de couples, les prélèvements d'Alouettes des champs en France ne mettaient probablement pas l'espèce en danger. Ils ajoutaient quand même : Leur suivi régulier demeure cependant une nécessité.

Malheureusement le suivi régulier n'a pas été réalisé. Il aura fallu attendre la saison 2013/2014 pour que l'Oncfs refasse une estimation des prélèvements sur cette espèce.

Constat, une chute catastrophique en quinze ans.

Évolution des prélèvements réels Alouette des champs en France sur **Quinze ans.**

1983/1984	1998/1999	2013/2014
Pas d'enquête	510.000*	180.000
		- 330.000 (- 65%)

*Chiffre minoré des 20% de surestimation constatée par l'Oncfs (B21).

Au tableau de chasse à tir il faut ajouter les prélèvements des chasses traditionnelles pour les quatre départements du Sud-Ouest (pantes) régis par des quotas.

Captures réalisées en 2013: 370.000 puis en 2017 : 106.500 (-71% en quatre ans) qui est devenu le quota de 2018. Pour les pantés aussi les captures sont en chute libre.

Au printemps 2018 le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et le MNHN (Muséum national d'histoire naturelle) confirmaient sans surprise pour l'Alouette des champs, « Forte diminution des effectifs ».

Même si, vu les pratiques agricoles, les prélèvements des chasseurs n'en sont pas les premiers responsables*, ils ont contribué et contribuent encore à amplifier et accélérer l'effondrement du cheptel Européen de l'Alouette des champs.

*Des espèces non chassées sont dans la même situation.

2° Les Turdidés (Merles et Grives (4 espèces).

Dans un article du Chasseur Français de Janvier 2012, Pascal Durandet (B17) faisait déjà référence à J.C Ricci de l'Impcf, qui en prenant les chiffres de Birdlife International(2004) affirmait que les effectifs Turdidés Européens (Merles et Grives confondus) en migration étaient compris entre 372 et 681 millions, qu'ils étaient stables ou en augmentation avec un accroissement de l'effectif reproducteur de 60% au cours des dix dernières années.

Dans son étude de 2014 le même J.C Ricci de l'Impcf(B26) s'appuyant toujours sur les chiffres de Birdlife International (2004), affirme que les effectifs de Turdidés du paléarctique seraient estimés à 523 millions (migration hivernage) pour 133 millions de reproducteurs.

D'après lui si nous voyons de moins en moins de Merles et de Grives dans les pays traditionnels de migration et d'hivernage, le responsable c'est le réchauffement climatique qui les incite à beaucoup moins migrer, tant et si bien que les effectifs migrateurs seraient principalement basés en Hollande et en Estonie.

Autour de 523 millions de turdidés cela fait quand même beaucoup à l'hectare pour de petits pays.

D'autant plus que Jean-Louis Cazenave responsable météo du Cnb et de la Fanbpo (B1), a constaté que les conditions climatiques durant l'hiver dans les pays de reproduction et de transit, plus leur instinct migratoire, contraignaient toujours la grande majorité des Bécasses à rejoindre les pays d'hivernage. Ce qui est vrai pour les Bécasses l'est forcément pour les Turdidés. Alors ou sont passés les 523 millions de Merles et de Grives?

J.C Ricci n'en sait rien, sinon il l'aurait mieux précisé.

Comme il a oublié de parler des prélèvements des Turdidés en France, j'ai recherché qu'elle avait été leur évolution sur trente ans chiffres Oncfs.(B23)

Évolution des prélèvements réels Grives et Merles en France sur **Trente ans**.

1983/1984	1998/1999	2013/2014
10.4 millions*	4.4 millions*	2.5 millions
	- 6 millions (- 58%)	- 7.9 millions (- 76%)

*Chiffres minorés des 20% de surestimation constatée par l'Oncfs (B21).

Une baisse aussi importante et régulière des prélèvements en trente ans, prouve que pour les Turdides ce sont bien les effectifs reproducteurs et migrateurs Européens qui ont chuté fortement confirmant dans un proche avenir sans doute l'effondrement.

Comme pour l'Alouette des champs les pratiques agricoles en sont les premières responsables, les prélèvements contribuant toujours à amplifier et accélérer la baisse.

3° Le Pigeon Ramier.

Évolution des prélèvements réels du Pigeon Ramier en France sur **Trente ans**.(B24)

1983/1984	1998/1999	2013/2014
4.6 millions*	4.2 millions*	4.9 millions
	- 0.4 millions (- 9%)	+ 0.3 millions (+ 7%)

*Chiffres minorés des 20% de surestimation constatée par l'Oncfs (B21).

En tenant compte des variations de fréquentation inter saisons, avec la même méthodologie utilisée que pour les Alouettes et les Turdides, nous constatons une remarquable stabilité des prélèvements sur trente ans, qui correspond au ressenti des observateurs et des chasseurs sur la santé de l'espèce. Elle confirme contrairement aux deux autres la stabilité de l'effectif global reproducteur et migrateur Européen du Pigeon Ramier.

Enseignements.

Les résultats de l'estimation des prélèvements réalisés par l'Oncfs sur les trois espèces étudiées sont en totale adéquation avec la réalité du terrain.

Pigeon Ramier ; la stabilité des prélèvements sur trente ans correspond au minimum à la stabilité de l'effectif total (migrateur et sédentaire) constatée par les chasseurs.

Alouette des champs ; l'effondrement des prélèvements en quinze ans correspond à l'effondrement des effectifs migrateurs et sédentaires validé par les observateurs et les chasseurs.

Grives et Merles ; l'importance de la baisse des prélèvements sur trente ans, correspond à la diminution spectaculaire des effectifs migrateurs et sédentaires, annonçant l'effondrement. Sur le terrain c'est le sentiment de la quasi totalité des chasseurs.

Ces résultats le confirment :

Lorsque les prélèvements d'une espèce restent stables sur plus d'une décennie, les effectifs reproducteurs et migrateurs, sont en bonne santé avec des effectifs stables (Cas du Pigeon Ramier).

Lorsque les prélèvements d'une espèce baissent, chutent ou s'effondrent sur plus d'une décennie, les effectifs reproducteurs et migrateurs suivent la même trajectoire, cas de l'Alouette, des Grives et Merles. A ces deux espèces j'aurai pu ajouter la **Tourterelle des Bois (B35)**. Prélèvements 1998/1999 : 189.000 – 2013/2014 : 92.000 (51% de baisse en 15 ans). Vu la baisse des effectifs reproducteurs(80%) elle passe en gestion adaptative avec un quota de 30.000* oiseaux à prélever sur la saison 2019/2020 en France (Application mobile Chassadapt obligatoire) (B38).*Quota ramené à 18.000 par arrêté du 30/08/2019.

Pourquoi la méthodologie de l'Oncfs qui fonctionne parfaitement pour le, Pigeon Ramier, pour l'Alouette des champs, les Grives et Merles s'arrêterait elle de fonctionner dès qu'il s'agit de la Bécasse des Bois ?

Cas de la Bécasse des Bois.

Il n'y a aucune raison objective pour que les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets. La tendance à la baisse continue des prélèvements Bécasse des Bois en trente quatre ans en France, correspond forcément à la baisse des effectifs reproducteurs et migrateurs Européens. Si rien n'est fait pour les réduire fortement sa situation deviendra vite identique à celle de l'Alouette, des Grives et Merles de la Tourterelle des Bois, effets du réchauffement climatique constatés ou pas.

Nous pouvons ajouter que le mode de vie de la Bécasse des Bois ne permet pas de l'observer aussi facilement que les espèces étudiées ci dessus.

Qui sait ce qui se passe vraiment dans les immenses forêts Russes, premier pays et de loin pour la reproduction des Bécasses (B5). Même si les pratiques en forêt ne sont pas encore aussi destructrices pour la faune et la flore que dans les terres agricoles, rien ne prouve qu'elles n'aient pas un impact important sur l'oiseau, son mode de vie, ses biotopes, son alimentation en particulier les vers de terre.

Sans aller très loin nous avons appris depuis peu par la presse qu'en France dans la forêt des Landes de Gascogne des parcelles de Pins avaient été traitées en toute légalité au **glyphosate (B29)**. De telles pratiques provoquent la diminution des zones

d'accueil forestières qui s'ajoute à la mortalité de plusieurs espèces (le buis, le sapin des Vosges pour ne citer que la France), sans oublier les incendies de plus en plus dévastateurs. Ces phénomènes favorisent les concentrations d'oiseaux et augmentent leur vulnérabilité.

C'est une constante, la totalité des espèces dont les prélèvements ont baissé sans discontinuer sur plusieurs années ont vu leurs effectifs diminuer, allant même jusqu'à s'effondrer. Pour certaines d'entre elles seul l'arrêt total des prélèvements quelquefois sur plusieurs décennies, a permis non seulement de reconstituer les effectifs, mais de constater aujourd'hui une surpopulation. Exemple : Oie des neiges ou Oie blanche du Canada (B18).

Pour que cette étude soit complète et les résultats obtenus difficilement contestables, j'ai étudié les paramètres susceptibles d'expliquer la baisse des prélèvements de la Bécasse des Bois sur les trente dernières années.

1° Évolution du nombre de permis de chasse en trente ans.

Si le nombre de permis validés en France (B20) est passé de 1.936.366 en 1983/1984, à 1.491.696 en 1998/1999, puis à 1.100.000 pour la saison 2017/2018 ; aucune étude n'a été réalisée pour savoir si le nombre de chasseurs de Bécasses avait baissé dans les mêmes proportions.

En 1998/1999 le tableau de chasse Bécasse (B20) aurait été réalisé par 20.4% des chasseurs soit un peu plus de 300.000 prélevant une Bécasse et plus, en moyenne (3.1 par chasseur).

Depuis, même lors de l'enquête 2013/2014 aucune étude n'a permis de connaître le nombre de chasseurs qui pratiquent la chasse de cet oiseau et combien en prélèvent un et plus, à cause d'un retour national de carnets (43%) toujours insuffisant (B36).

Rien ne prouve que la baisse du nombre de permis de chasse ait une incidence sur la baisse des Prélèvements Bécasse des Bois.



2° Évolution de la pression de chasse sur cette espèce.

La raréfaction du gibier à plume, le désintérêt pour le gibier de lâcher, une « mode » relayée par les médias ont contribué à valoriser la Bécasse des Bois et à encourager de nouveaux chasseurs à rechercher et prélever cet oiseau.

Les encouragements sont tels que de plus en plus de « chasseurs » des pays d'hivernage pratiquent le tourisme cynégétique en France mais aussi dans les pays de transit et de reproduction.

Il y a bientôt dix ans la Fanbpo (B7) déclarait par la voix de son président de l'époque. « Le tourisme cynégétique doit exister. C'est un élément de développement socio-économique de la pérennité d'une chasse durable, s'il est bien perçu et bien encadré. En aucun cas il ne doit être une zone de non droit cynégétique ou tout est permis ».

Que des paroles, car depuis rien n'a changé. Le tourisme cynégétique et ses abus n'ont fait qu'augmenter, contribuant à plus de pression de chasse et de prélèvements sur la Bécasse des Bois.

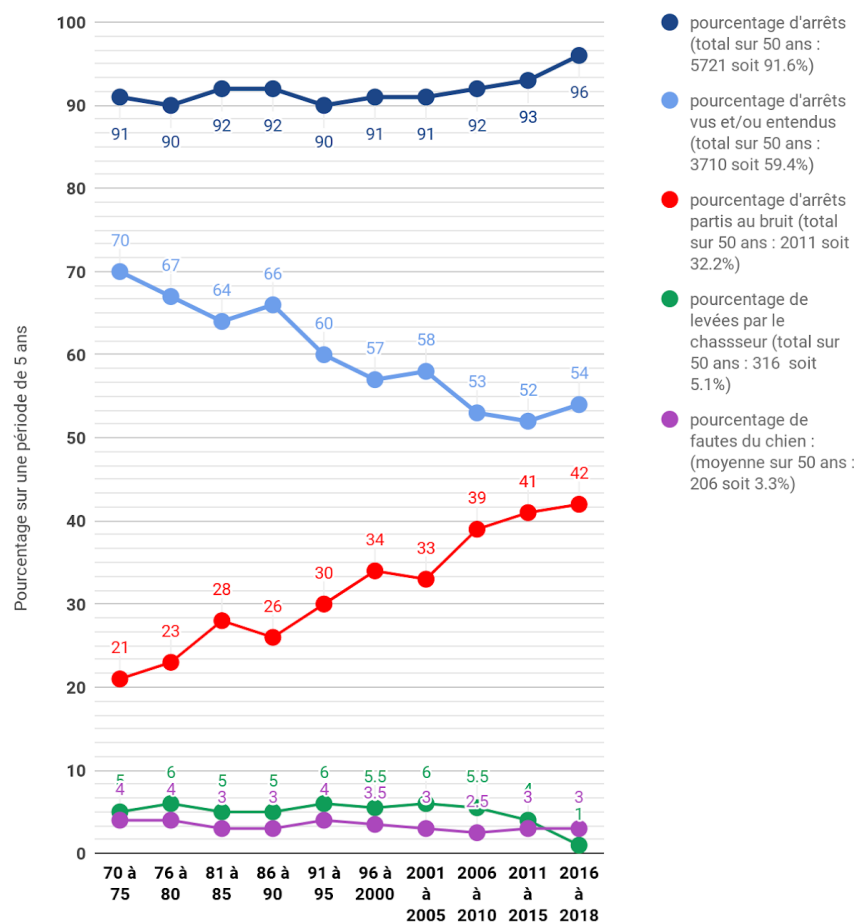
Hormis les données récoltées en 1998/1999 (B8) qui indiquaient une augmentation du tableau moyen (de 2.7 à 3.1) ainsi qu'une augmentation de la proportion de chasseurs ayant prélevé plus de dix Bécasses (pouvant prouver une hausse de la pression de chasse), pas d'autres données disponibles depuis.

Cependant l'impression générale pour ne pas dire la conviction des chasseurs au chien d'arrêt(B34) pratiquant assidûment cette chasse, indiquent que la pression exercée sur la Bécasse des Bois a fortement augmenté en particulier sur les deux dernières décennies.

Pour mesurer l'augmentation de la pression de chasse je me suis servi dans cette étude de mes notes et observations (B31) sur le comportement des Bécasses en 50 ans, au bois, face à mes chiens observée avec des paramètres identiques. Voir graphique ci dessous.

Etude sur l'évolution du comportement des Bécasses à la chasse au chien d'arrêt de 1970 à 2018. Moyenne tous les 5 ans.

Étude réalisée sur levées et relevées: 6243 (cantonnées comprises).



On constate la remarquable stabilité du pourcentage d'arrêts (courbe bleu foncé).
Celle du pourcentage des Bécasses levées par le chasseur (courbe verte).
Celle du pourcentage des fautes du chien (courbe mauve).

A l'opposé :

Hausse constante des Bécasses arrêtées parties avant au bruit (courbe rouge).

Baisse constante des Bécasses arrêtées vues et ou entendues. (courbe bleu clair).

Pour ceux qui s'interrogent toujours sur l'augmentation de la pression de chasse au cours des dernières décennies, non seulement en France mais en Europe , les Bécasses et leurs comportements à la chasse apportent une réponse claire.

Face aux dérangements de plus en plus nombreux, leur seule défense. **Partir**, toujours plus tôt, plus vite, plus loin dès qu'elles identifient des bruits anormaux dans le bois.

A ma connaissance aucune étude similaire n'ayant été réalisée, qui plus est sur 50 ans, nous pouvons considérer qu'elle reflète l'augmentation de la pression de chasse exercée sur l'ensemble du cheptel Bécasse Européen.

Tous les indicateurs consultés en particulier le dernier, confirment que la pression de chasse sur cet oiseau n'a cessé d'augmenter, compensant largement la baisse des permis. Tout prouve que cet oiseau est de plus en plus chassé.

3° Impact du PMA national 30 Bécasses saison avec carnet de prélèvements.

L'exploitation des carnets de prélèvements parmi les départements les plus représentatifs dont la Bretagne et la Gironde(B12) montre qu'à peine 0.50% des chasseurs prélevant ont atteint ce quota.

En admettant, hypothèse optimiste que tous aient eu le potentiel d'en prélever quarante, le nombre de Bécasses préservées grâce au PMA 30 ne dépasserait pas 10.000 par saison pour la France.

Le PMA 30 n'a pas d'impact sur la baisse et la régulation des prélèvements.

4° Impact du réchauffement climatique.

La Bécasse des Bois comme toutes les espèces vivantes est forcément impactée par les effets du changement et réchauffement climatique. Pourtant aujourd'hui rien ne prouve qu'elle ait fondamentalement changé ses habitudes de migratrice.

La quasi totalité des adultes équipés de balises (B32) restent fidèles à plus de 95% à ses sites de reproduction et d'hivernage. Les jeunes très sensibles aux conditions météo en migration automnale à commencer par : Les coups de froid sur les pays de reproduction qui déclenchent la migration (B1), la force et la direction des vents qui la dirigent à différentes altitudes vers les couloir migratoires, continuent aux vues des indicateurs de suivi(B2) des trois dernières saisons à migrer au Sud de la Loire dans des proportions identiques, même avec des hivers doux sans vague de froid. Seule tendance constatée venant de plusieurs sources. Adultes et Jeunes descendent moins rapidement et arrivent plus tard (autour d'une semaine), sur les sites d'hivernage les plus au Sud.

Ces constatations mettent pour le moment un terme à l'hypothèse avancée consistant à dire que s'il y a moins de Bécasses en France, c'est qu'elles restent de plus en plus dans les pays de reproduction, de transit et en général plus au Nord et à l'Est.

Heureusement les Bécasses équipées encore cette année par nos amis Espagnols grâce à l'excellent projet Scolopax Sin Fronteras (B27) contredisent elles aussi cette hypothèse.

MYOTRAGUS équipée cette année à Majorque Baléares, a traversé l'Oural le 09 Mai après avoir parcouru 4.430 kms. C'est une nouvelle « Asiatique ». Elle confirme avec **ILARGI** équipée dans les montagnes Alavesa qui est à moins de 1.000 kms de l'Oural le 02 Mai après avoir parcouru 4.204 kms, et avec **EKI** oblast Kostroma en Russie 3.539 kms parcourus, que ces Bécasses Espagnoles comme trois Françaises équipées en 2016, n'ont pas modifié leurs habitudes migratoires et restent fidèles à leurs sites de reproduction et d'hivernage. C'est un signe clair.

Par contre les sécheresses de plus en plus récurrentes dans les pays d'hivernage sont bien une des causes du changement et réchauffement climatique.

Comme l'importance de la sécheresse est différente suivant les régions, les départements, les communes, l'appauvrissement de certains biotopes en nourriture favorise et augmente le phénomène* des concentrations et des déserts.

Donc la vulnérabilité de l'oiseau face aux prélèvements.

*De plus, ce phénomène fausse les valeurs des indicateurs de suivi tels que (Ica et Ian), donc le crédit que nous pouvons leur accorder.

Concernant l'appauvrissement des biotopes en nourriture, le nombre de chasseurs constatant des oiseaux plus petits ainsi qu' une baisse de poids est en augmentation. Surtout de moins en moins dépassent les 350 grammes. Cependant la moyenne de la masse pondérale relevée au baguage et à la chasse(B2) reste pratiquement stable sur les dernières années ; c'est un peu surprenant.

A cause du réchauffement climatique, il est grand temps de vérifier si la maturité sexuelle des Bécasses n'est pas plus précoce ; certains indicateurs tendent à le montrer. Les derniers travaux réalisés ont déjà plus de vingt ans.

Le réchauffement climatique ne peut toujours pas expliquer la baisse des prélèvements.

5° Estimation des Prélèvements grâce au retour des carnets.

L'arrêté ministériel de Mai 2011 (B19) prévoyait grâce au retour obligatoire* des carnets, de connaître au plus tard dans les cinq ans (2015) en France, l'estimation des prélèvements Bécasses chaque année, leur chronologie ainsi que la répartition de ceux ci dans la saison et par chasseurs.

*Retour obligatoire des carnets par chaque chasseur à sa fédération, pour en obtenir un autre la saison suivant (non respecté par la majorité des Fédérations de chasseurs).

Nous sommes en 2019 et le retour national est de 43%.

Résultat :

1- L'exploitation des carnets ne permet toujours pas de connaître l'estimation des prélèvements et leur répartition en France. Impossible de les comparer avec les résultats obtenus avec d'autres méthodologies (par exemple l'enquête Oncfs 2013/2014)(B9) .

2- Ce non respect de la loi, par la majorité des chasseurs en particulier les chasseurs de Bécasse, donne une mauvaise image de la chasse. Il ne faudra pas s'étonner **si nos adversaires se servent de cet argument pour nous discréditer.**

Il faut bien l'admettre ; aucun des paramètres étudiés n'est responsable de la baisse des prélèvements en France.

Le résultat de cette étude est la réponse aux éternels optimistes qui toujours dans un total déni opportuniste, prétendent que pour la Bécasse des Bois Européenne tout va bien. Exemple : l'article d'Eric Joly (B16). Il n'est pas le seul.

J'ajouterai.

Il est facile de crier son amour des Bécasses .

Lire « Entendez nous » sur le site : www.lachassedelabecassedesbois.com (B28).

mais comme le disait Simone Veil.

« L'Amour ne se crie pas, il se prouve ».



Photo Franck Ricaud

Conclusion.

Au plan scientifique seule la connaissance des prélèvements et leur évolution permet de juger avec assez de précision, l'état de conservation dans lequel se trouvent les espèces chassables.

Pour la Bécasse des Bois nous constatons:

En Europe : 40% de baisse des prélèvements.

En France : 39% de baisse des prélèvements.

Toutes les estimations convergent. Il y a partout une tendance à la baisse constante des prélèvements sur plus de trente ans, validée par tous les indicateurs étudiés. Avec des prélèvements en baisse, le cheptel reproducteur et migrateur Européen ne peut être que sur une tendance à la baisse.

Comme présenté dans le préambule le but de cette étude est atteint.

Ce n'est pas une surprise. Ce résultat est conforme à celui de 50 années(B30) de chasse de la Bécasse des Bois avec mes chiens, d'observations, de notes auxquelles se sont ajoutées depuis (2009) dix années de recherches ininterrompues pour connaître l'état réel de conservation dans lequel se trouve cette espèce migratrice.

De plus en plus de chasseurs de Bécasse avec de l'antériorité(B37), qui comme moi chassent encore régulièrement avec leurs chiens ont le même jugement. Il y a de moins en moins d'oiseaux dans les bois.

Tous ces éléments me permettent d'affirmer que le cheptel reproducteur Européen Bécasse des Bois est sur une tendance à la baisse depuis environ trente ans, qu'elle s'accélère sur la dernière décennie au point d'être devenue aujourd'hui préoccupante.

La cause principale ; une pression de chasse et des prélèvements intensifs dans les pays d'hivernage, dans les pays de transit et de plus en plus dans les pays de reproduction.

Tous ceux et ils sont encore trop nombreux parmi les spécialistes de la Bécasse des Bois, qui se permettent d'affirmer saisons après saisons, en s'appuyant principalement sur les valeurs des ICA et IAN, que l'espèce est en bonne santé, les effectifs Européens stables voire en augmentation, non seulement se trompent mais mettent en danger la Bécasse comme espèce chassable, ainsi que la pratique de sa chasse avec des chiens.

« Il est encore temps d'agir » phrase magique répétée de nos jours comme une incantation pour nous protéger de la fin des temps, ne suffira pas.

Seul mon naturel optimisme me pousse à y croire encore et à dire.

Pour la Bécasse des Bois il n'est peut être pas trop tard, ce n'est pas encore l'effondrement.

Si nous le laissons souffler, cet oiseau a la capacité de reconstituer ses effectifs assez vite, à condition que le cheptel reproducteur ne soit pas descendu trop bas.

Dans la pratique d'une chasse sportive, comme doit l'être celle de la Bécasse des Bois avec des chiens, il faut prélever sans appauvrir.

Vu la situation, dès maintenant il nous faut réduire fortement nos prélèvements en mettant en place les réglementations adéquates mais non punitives pour les faire baisser.

L'avenir de la Bécasse des Bois, de sa chasse, dépend de nous tous*.

Nous verrons...mais personne ne pourra dire : Nous ne savions pas.

**La gestion adaptative (B35) pourrait être une mesure efficace.*

Mais comment sera fixé, par qui, sur quels critères le **quota annuel** des prélèvements Bécasse des Bois en France ?

Il faudra également que l'application mobile **Chassadapt** soit généralisée à tous les préleveurs de Bécasses.

Quand on constate le déficit d'enquêtes sur l'estimation des prélèvements au niveau national (aucune depuis cinq ans) et notre incapacité à connaître nos prélèvements grâce à l'exploitation des carnets, nous ne pouvons qu' être inquiets. Vu le rythme actuel de la tendance à la baisse, il semble réaliste de les évaluer aujourd'hui pour la France en dessous de 600.000 par an.

**Chassons Mieux
Prélevons Peu**

Philippe Vignac

Chasseur - Chercheur Bécasse des Bois.

Septembre 2019

Remerciements.

Le chasseur de Bécasse, souvent un solitaire, doit savoir écouter partager l'avis des autres chasseurs. C'est ce que j'ai essayé de faire.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé dans mes recherches et poussé à continuer.

Tout d'abord Franck Ricaud, cofondateur de notre site en 2017.

lachassedelabecassedesbois.com

Pour toutes ses recherches sur les écrits scientifiques et cynégétiques concernant la Bécasse et ses prélèvements, son aide, la justesse de ces réflexions son éthique et les photos.

Jean-Louis Cazenave, responsable météo du Cnb et de la Fanbpo avec qui je travaille depuis 2011 avec le même plaisir, sur les oiseaux équipée de balises et sur la qualité de la reproduction chaque saison. Pour son expertise, ses idées pertinentes la justesse de ses travaux.

Silvio Spanò, Président d'honneur du club Della Beccassia Italien avec qui je collabore depuis bientôt trois ans. A l'origine de la création sur l'île de Vormsi en Estonie d'un sanctuaire Baltique pour la Bécasse.

Pour ses connaissances incontournables, la lucidité de son jugement sur l'état du cheptel et l'avenir de sa chasse. Son excellent livre « Bécasse de l'Ornithologie à l'Imaginaire » traduit en Français par son ami Charles Fadat.

Benoit Vignac. Docteur en Mathématiques appliquées, pour son aide efficace dans la réalisation de ce document et ses réflexions judicieuses.

A tous ces passionnés rencontrés, coïncidences d'une vie à parcourir les Bois avec mes Chiens. Pour leurs avis, leurs observations, leurs encouragements leur éthique.

Bertrand – Fabien – Frédéric – Frédy – Edmond – Gérard – Guy – Jeannot – Jean-François - Jérôme – Laurent – Olivier – Roger – Sam – Serge – Thibault.

Ils se reconnaîtront.

Aux nombreux abonnés à notre site. Je n'en connais que quelques uns, mais ils nous ont écrit, informé encouragé.

Un grand merci à mes adversaires. Plus exactement aux adversaires* des Bécasses des bois. Par leurs déclarations et leurs écrits aux antipodes de ce que je constatais sur le terrain et, par rapport aux résultats de mes recherches, ils m'ont permis d'avancer, m'ont motivé pour continuer le « combat » sans rien lâcher surtout pas maintenant, où le monde cynégétique prend enfin conscience que : **Pour la Bécasse des Bois quelque chose cloche.**

*Les spécialistes du réseau Bécasse de l'Oncfs (Pas tous).

Les adhérents des clubs de bécassiers (la majorité). Les représentants du Cnb (tous)

Les éditorialistes et journalistes des revues de chasse (Presque tous).

Les acteurs du monde cynégétique (de moins en moins nombreux).

Les chasseurs de Bécasses bien qu'aujourd'hui minoritaires(autour d'un tiers)(B34), qui refusent encore les réglementations nécessaires dans un seul but: Continuer de prélever comme il y a trente ans.

Hommage.

A Jean-Pierre Campana le Président du Club National des Bécassiers 2004/2015.

Pour son éthique, pour sa force et sa détermination dans les propositions qu'il soutenait. Elles ont permis la mise en place du PMA national. Il en était fier, pas pour lui mais pour la Bécasse des Bois et sa chasse avec nos chiens.

Merci Jean-Pierre de m'avoir encouragé à continuer mes recherches, à ne rien lâcher.

Tu es parti trop tôt.



Photo Franck Ricaud

Bibliographie.

- B1.** Cazenave Jean- Louis. Responsable Météorologie du Cnb et de la Fanbpo (2010 à 2019).
- B2.** Club national des Bécassiers. La Mordorée Bécanotes (2009/2010 à 2017/2018). Synthèse des données météorologiques, migratoires et biologiques recueillies en France.
- B3.** Doubs (2011). Analyse des prélèvements et des carnets. Mickaël Mairot, François Renault.
- B4.** Duriez. Olivier (Oct 2003). Thèse de doctorat. Stratégies individuelles d'hivernage chez la Bécasse des Bois.
- B5.** European Union management plan for Woodcock Scolopax rusticola 2007-2008.
- B6.** Evolution du cheptel bécassier. La réalité (2011). Boidot J.P.
- B7.** Fanbpo (2011) Fédération des associations nationales de bécassiers du paléarctique occidental. Réflexions, Témoignages, Propositions, concernant la chasse « Touristique » de la Bécasse des Bois. Boidot J.P.
- B8.** Faune Sauvage (2000) n°251 Ferrand Y- Gossmann F, La Bécasse des Bois. Estimation des prélèvements 1998/1999 en France, par département et en Europe.
- B9.** Faune Sauvage (2016) n°310. Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir saison 2013/2014. Résultats nationaux : Ph Aubry-L Anstett- Y Ferrand-F Reitz- F Klein- S Ruetten-M Sarasa-JP Arnauduc-P Migot. (Oncfs-Fdc)
- B10.** Faune Sauvage (2017) n° 315. Estimation du tableau chasse de la Bécasse des Bois en France, saison 2013/2014. Estimation des tableaux de chasse Européens page 13. Y Ferrand- K Le Rest- F Gossmann- PH Aubry.
- B11.** Faune Sauvage (Mars 2019)n°322. Ph Aubry Oncfs, Direction de la recherche et de l'expertise. L'enquête sur les tableaux de chasse à tir pour la saison 2013/2014 : Quelques éléments de compréhension du dispositif d'échantillonnage.

- B12.** Fédération des chasseurs de la Gironde.(Octobre 2016 à 2018). F Massie - J Werno - T Leclercq. Prélèvements Bécasse des Bois Gironde saisons 2015/2016-2016/2017 -2017/2018, chronologie des prélèvements, ventilation par chasseurs prélevants.
- B13.** Fédération départementale des chasseurs de la Gironde (2011). Enquête prélèvements Bécasse des Bois Gironde, saison 2010/2011.
- B14.** Fédération régionale des chasseurs d'Aquitaine(Nov. 2012). Estimation du prélèvement Bécasse. Méthode et résultats pour les cinq départements d'Aquitaine. François Mimiague.
- B15.** Fédération départementale des chasseurs du Morbihan. Je chasse en Morbihan n° 42 (Mars 2019). Evolution des prélèvements Bécasse des Bois dans le Morbihan, saisons 2009/2010 à 2017/2018.
- B16.** Joly Eric (Oct 2018) Ompo (Oiseaux Migrateurs du Paléarctique Occidental) « Bécasse Tout va bien » article paru dans le Betteravier Français.
- B17.** Le Chasseur Français (Janvier 2012). Effectifs Turdids du Paléarctique. Durantet P.
- B18.** Oie des neiges Canada (2000) Observation des Oies-Marée blanche.
- B19.** Oncfs (2013) Application de l'Arrêté ministériel du 31/05/2011
- B20.** Oncfs- Fdcg (2000) Résultats de l'enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir Bécasse des Bois saison 1998/1999 et nombre de permis validés en France.
- B21.** Oncfs (2019) Chronique de presse 28 Mars 2019. Fiabilité des enquêtes sur les prélèvements cynégétiques. Philippe Aubry- Matthieu Guillemain.
- B22.** Oncfs (2000) Alouette des champs, estimation des prélèvements 1998/1999. L Barbier- JM Boutin- C Eyraud.
- B23.** Oncfs (2000) Grives et Merles, estimation des prélèvements 1983/1984 et 1998/1999. D Roux- JM Boutin- JL Tesson.
- B24.** Oncfs (2000) Pigeon Ramier, estimation des prélèvements 1983/1984 et 1998/1999. D Roux- JM Boutin- J Aubineau.

B25. Plos One. Publication Oncfs (2019).Article : « Attenuating the non response bias in hunting bag surveys : The multiphase sampling strategy.

B26. Ricci J.C (Juillet 2014). Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique Impcf. Ou sont les Grives et le Merle ?

B27. Scolopax Sin Fronteras (2019).Projet Espagnol qui équipe depuis plus de dix ans des Bécasses de balises Argos et depuis deux ans de Pin Points GPS.

B28. Site (2018) www.lachassedelabecassedesbois.com
Article « Entendez nous » lu 47.800 fois.

B29. Sud-Ouest (2018) Gironde. Dans la forêt des landes de Gascogne l'usage légal du Glyphosate inquiète.

B30. Vignac. PH (2017) 45 Ans de Suivis. Site ; lachassedelabecassedesbois.com

B31. Vignac PH (2019) Evolution de la pression de chasse sur la Bécasse des Bois en 50 ans .

B32. Woodcock-Watch Royaume-Uni (2012/2018), Scolopax sin fronteras (Espagne) Bécasse Migration (Oncfs-Cnb) Suivi des Bécasses équipées de balises Argos 2012 à 2018. Projet Suisse(Cscf) Centre Suisse de Cartographie de la Faune. Bécasses équipées de balises Argos (2016/2019).

B33. Fédération des chasseurs de l'Ain (Septembre 2018). Récapitulatifs des prélèvements Bécasse saison 2017/2018.

B34. Chasseur en Nouvelle Aquitaine n° 9 (Juillet 2019). La Fédération des chasseurs des Pyrénées Atlantiques consulte les chasseurs de Bécasse sur l'avenir de leur pratique.

B35. Ministère de la transition écologique et solidaire (2019). Eau et Biodiversité, consultations publiques. Projet d'arrêté relatif à la chasse de la Tourterelle des bois en France métropolitaine pendant la saison 2019/2020.

B36. Oncfs-Fdc (2015). Application de l'arrêté ministériel du 31/05/2011 relatif au PMA de la Bécasse des Bois et du décret du 23/04/2010. rapport saison 2013/2014.

B37. Silvio Spano (2010). Son livre « Bécasse de l'ornithologie à l'imaginaire ».

B38. Fédération des chasseurs d'Occitanie(2019). Gestion adaptative des espèces, et l'application Chassadapt.

B39 . Fédération Régionale des chasseurs d'Aquitaine(Novembre 2014). Prélèvements B des B région Aquitaine saison 2013/2014. Ph Mourguiart, V Cohou , C Dauga .

B40. Faune Sauvage(2019) n° 323. Ph Aubry- M Guillemain. Quel système de production de statistiques de tableaux de chasse pour la France ? Comparaison avec le reste de l'Europe.